

La modification 2 est apportée pour répondre aux questions des soumissionnaires

Q3 : La description pour le numéro de nomenclature de l'OTAN stipule que le matériel doit avoir subi les essais de résilience CHARPY, toutefois ni le matériel A570 ni A1011 n'est offert en tant que matériel ayant subi les essais CHARPY. Pouvez-vous éclaircir?

R3 : La moyenne minimale d'énergie de rupture pour la plaque ASTM A1011/A1011M demandée est annulée.